

Note 4 Informations aux familles – 2 janvier 2021 - École primaire Les Corallines

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent Stéphanie Daniel-Le Pallec par courriel ou téléphone.

Pour les élèves d'élémentaire (du CP au CM2), le port du masque «grand public» est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Chaque enfant en apportera deux chaque jour. Les enfants déjeunant à la cantine se muniront d'un petit sac pour y placer le masque utilisé le matin.

Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives).

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école en masques «grand public» afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Les horaires et les cheminements prévus devront être respectés.
Merci de respecter le marquage au sol devant les entrées.

Un élève, qui ne serait pas en mesure, par son comportement de respecter les gestes barrières ou aurait des attitudes inappropriées au contexte sanitaire devra poursuivre sa scolarité à distance.

Accueil en maternelle de 8h20 à 8h35 :

L'accès des accompagnateurs au bâtiment scolaire n'est plus autorisé.

Les parents de la classe de Laurence Goujon accompagneront leur enfant sur la cour de la maternelle jusqu'à la porte du hall. Chaque enfant sera confié à Laurence Goujon. Audrey Malry se chargera du passage aux toilettes des enfants par petits groupes puis Annie Fravallo accueillera les enfants en classe. Laurence Goujon prendra la place de l'ATSEM en classe quand le groupe dépassera la moitié de l'effectif.

Les parents de la classe de Stéphanie Daniel-Le Pallec/Caroline Durand accompagneront leur enfant au niveau de l'entrée principale du bâtiment. Chaque enfant sera confié à Alice Marchal ATSEM et rejoindra en marchant Stéphanie Daniel-Le Pallec/Caroline Durand dans les sanitaires pour un passage aux toilettes et un lavage des mains.

Accueil à l'école élémentaire de 8h20 à 8h30 :

- portail côté du garage à vélos pour la classe de CP ;
- portail côté billodromes pour la classe de CE1 ;
- portail côté du garage à vélos pour la classe de CE2.

En cas de fortes intempéries, les portails seront ouverts sur la cour de l'élémentaire du haut. Merci d'accompagner votre enfant jusqu'à l'intérieur du hall du bâtiment (baie vitrée). La porte d'entrée principale du bâtiment sera également ouverte.

- portail de la cour de l'école élémentaire du bas pour les CM1 et les CM2.

Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les élèves de la classe de CM1 se rendront dans leur classe par l'extérieur (escalier côté Rue François Jarlégan). En cas de fortes intempéries, ils emprunteront l'escalier intérieur avant ou après le groupe de CM2.

Les élèves de la classe de CM2 utiliseront l'escalier intérieur.

Sorties (récréations et midi) :

Sortie pour les récréations :

Les élèves de CM1 descendront par l'escalier extérieur côté rue François Jarlégan. Ils seront accompagnés sur la cour de récréation par leur enseignante. En cas de fortes intempéries, ils sortiront par l'escalier intérieur avant ou après les CM2.

Les élèves de CM2 sortiront par l'escalier intérieur.

Sortie du midi école maternelle :

Les élèves externes sortiront par l'entrée principale du bâtiment et les autres enfants seront pris en charge par les agents de la restauration.

Sortie du midi école élémentaire du haut :

Les élèves externes sortiront par l'entrée principale du bâtiment et les autres enfants seront pris en charge par les agents de la restauration.

Sortie du midi école élémentaire du bas :

Les élèves de CM1 descendront par l'escalier extérieur côté rue François Jarlégan. Ils seront accompagnés devant la cour par leur enseignante jusqu'à la prise en charge par un agent de cantine ou par un parent pour les élèves externes. En cas de fortes intempéries, ils emprunteront l'escalier intérieur avant ou après les CM2, se rangeront devant le portail pour la cantine ou partiront avec un parent.

Les élèves de CM2 sortiront par l'escalier intérieur, se rangeront devant le portail pour la cantine ou partiront avec un parent.

Sorties à 16h00 en maternelle : mêmes mesures sanitaires exigées que le matin

Les parents des petites sections arriveront par la cour de la maternelle une fois que les élèves de maternelle allant à la garderie auront quitté l'école. Les parents des élèves de MS et de GS attendront devant l'entrée principale du bâtiment.

Sorties à 16h00 en élémentaire :

Les élèves des 2 classes de CE1 et de CE2 emprunteront le même portail que le matin.

Les élèves de CP de Mme Dagorne sortiront par la porte principale du bâtiment de l'école élémentaire du haut.

En cas de fortes intempéries, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 sortiront par l'entrée du bâtiment et non pas par la cour pour les CE1 et les CE2. Ils sortiront classe par classe.

Mme Ruysen organisera la sortie par l'escalier côté Rue François Jarlégan. Chaque élève descendra par l'escalier une fois le parent arrivé.

Les enfants de la garderie y seront accompagnés par l'enseignante.

En cas de fortes intempéries, les élèves de CM1 emprunteront l'escalier intérieur avant ou après les CM2 jusqu'au portail.

M. Begon assurera sa sortie par l'escalier intérieur jusqu'au portail.

Récréations :

L'organisation des récréations est inchangée. Chaque classe évoluera dans une zone définie et matérialisée.

Merci d'être présents à 16h00 devant la porte ou le portail pour reprendre votre enfant. Pour les parents d'enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, merci de venir dans un premier temps devant la sortie de l'élémentaire.

Les élèves inscrits à la garderie seront pris en charge par les collègues de l'ALSH dans l'enceinte de l'école.

Limitation maximale du brassage :

Les règles de limitation de brassage des élèves (zones de récréation différentes pour les classes, limitation de croisements entre les classes), l'application des règles d'hygiène des mains et des gestes barrières seront maintenues.

Pour cette rentrée, nous organiserons une nouvelle fois ce qu'il est possible de mettre en place dans les conditions réelles de la vie de notre collectivité d'enfants et d'adultes. Les familles doivent en avoir conscience.

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

Merci de votre compréhension
Bonne rentrée à toutes et tous.

Bien cordialement

Stéphanie DANIEL-LE PALLEC